

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réception de la mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Alain LEFEUVRE, Maire.

Présents : Mrs GUERIN, HENRY, NUGET, PERRICHOT, Adjoints
Mmes GERNIGON et VERLET,
Mrs BOUWHUIS, BRICON, HAUPAS, LARCHER, PIEL et RUELLAND
Conseillers formant la majorité des membres en exercice

Était absent : Mr Stéphane DANION

Était absent excusé : néant

Ayant donné pouvoir : néant

Mr HENRY Daniel a été nommé secrétaire de séance

Mr le Maire demande que des points soient ajoutés à l'ordre du jour.

Il s'agit :

- ✓ de la désignation d'un coordonnateur sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux d'aménagement de la place du Roi Saint Judaël
- ✓ d'une demande d'éclairage dans le cadre des travaux d'aménagement de la place du Roi Saint Judaël
- ✓ d'une demande de subvention au syndicat départemental d'énergie 35
- ✓ d'une demande de subvention au Conseil Général d'Ille et Vilaine
- ✓ d'une demande de réserve parlementaire

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été approuvé.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : CHOIX DES ENTREPRISES

Mr le Maire rappelle que la commission MAPA s'est réunie le vendredi 06 avril 2012 et a procédé à l'ouverture des plis concernant l'aménagement de la place du Roi Saint Judaël. La dite commission propose de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montant (H.T.)
Lot 1 : VRD (option 2 : enrobé sablé option3 : mobilier urbain)	SCREG OUEST	87 000.00 € H.T.
Lot 2 : PAVAGE	BROCELIANDE TP	37 550.00 € H.T.
Lot 3 : Déplacement du Monument aux Morts	ETPM	14 500.00 € H.T.

Monsieur le Maire propose de valider le choix de la commission MAPA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider le choix de la commission MAPA
- ✓ d'autoriser le Maire à signer le marché et toutes les pièces nécessaires au dossier

AMENAGEMENT PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : CHOIX DU COORDONNATEUR SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement de la place du Roi Saint Judicaël imposent la désignation d'un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises.

Entreprises	Montant (H.T.)
MAHE Environnement	715.00 €
IPAC CONSEIL	870.00 €
SOCOTEC	1157.13 €
ABS Chantiers	462.00 €
APAVE	1026.67 €

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la société ABS Chantiers mieux disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ de retenir la proposition de la société ABS Chantiers d'un montant de 462.00 € H.T.
- ✓ d'autoriser Mr le Maire à signer le devis

AMENAGEMENT PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : DEVIS ECLAIRAGE

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de l'aménagement de la place du Roi Saint Judicaël le maître d'œuvre a préconisé l'éclairage de l'église et du Monument aux Morts.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises.

Entreprises	Montant (H.T.)
ETDE (matériel EPSILON)	18 429.00 €
ETDE (matériel Philips)	16 745.00 €
CITELUM	31 671.24 €
SANTERNE	22 971.90 €

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la société ETDE avec la fourniture de matériel de marque Philips mieux disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour et une abstention, décide :

- ✓ de retenir la proposition de la société ETDE avec la fourniture de matériel de marque Philips d'un montant de 16 745.00 € H.T.
- ✓ d'autoriser Mr le Maire à signer le devis

AMENAGEMENT PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35

Monsieur le Maire précise que les travaux d'éclairage de l'église de Paimpont et du monument aux Morts place du Roi Saint Judicaël peuvent bénéficier de subventions de la part du syndicat départemental d'énergie 35.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ d'autoriser le Maire à faire une demande de subvention auprès du syndicat départemental d'énergie 35
- ✓ d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

AMENAGEMENT PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'aménagement de la place du Roi Saint Judicaël peuvent être éligibles au fond de solidarité territorial du Conseil Général d'Ille et Vilaine.

Les travaux comprennent :

- Des travaux de VRD (voirie, réseaux et distribution)
- Des travaux de pavage
- Le déplacement du Monument aux Morts
- L'éclairage de l'église de Paimpont et du monument aux Morts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ d'autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre du fond de solidarité territorial du Conseil Général d'Ille et Vilaine
- ✓ d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

AMENAGEMENT PLACE DU ROI SAINT JUDICAËL : DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'aménagement de la place du Roi Saint Judicaël peuvent bénéficier d'une réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ d'autoriser le Maire à solliciter une réserve parlementaire
- ✓ d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.